



ACADÉMIE DE CLERMONT-FERRAND

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Haute-Loire

Service Départemental de l'École Inclusive de Haute-Loire

Affaire suivie par :
Stéphane BARTHELEMY
Conseiller Technique École Inclusive de l'IA-DASEN

Tel : 04 71 04 56 92
Mél : ce.0431048f@ac-clermont.fr

7 rue de l'École Normale
CS 50349 Vals
43009 Le Puy-en-Velay cedex

Vals près Le Puy, Le 3 février 2025

L'Inspecteur d'Académie -
Directeur Académique des Services
de l'Éducation Nationale de Haute-loire

A

Mesdames et Messieurs les enseignants du premier
degré des établissements publiques

S/c de

Mesdames et Messieurs les directeurs

Objet : Circulaire départementale n°2025-05 - Départ en formation CAPPEI (session 2025-2027)

Références :

- Décret n°2017-169 du 10 février 2017 – NOR MEN1704063D - relatif au CAPPEI ;
- Arrêté du 10 février 2017 – NOR MEN1704067A - relatif à l'organisation de la formation CAPPEI ;
- Circulaire du 12 février 2021 – NOR MEN2101543C - relative à la formation professionnelle et au CAPPEI.

À compter de cette année, les agents retenus pour un départ en formation CAPPEI seront affectés sur des berceaux identifiés en amont du mouvement principal. Ces affectations se feront à titre provisoire pour une durée de trois mouvements consécutifs. Une fois la certification obtenue, les enseignants devront participer au mouvement pour obtenir un poste à titre définitif. Il est à noter que l'agent concerné perd immédiatement son poste précédent.

Modalités de candidature :

Trois départs en formation académique CAPPEI seront organisés pour la session 2025-2027. Les enseignants du 1^{er} degré souhaitant postuler devront prendre connaissance des berceaux associés. Aucun changement dans le couplage formation-berceau ne sera accepté.

Formations et berceaux associés :

- Formation : enseigner en Unité d'Enseignement – Berceau : Unité d'Enseignement Maternelle Autisme implantée à l'école Albert Jacquart – Monistrol sur Loire – SDEI ;
- Formation : coordonner ULIS – Berceau : ULIS École « École des Enfants de la Montagne » – Le Chambon-sur-Lignon – Circonscription Yssingeaux ;
- Formation : coordonner ULIS – Berceau : ULIS École « École Jules Ferry » – Langeac – Circonscription Brioude ;

Réunion d'information :

Une réunion d'information se tiendra le mardi 12 février 2025 à 14h00 à la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN), salle 200, deuxième étage.

Modalités d'inscription :

Les candidats devront transmettre leur dossier d'inscription au plus tard le mardi 4 mars 2025 à 12h00 (délai de rigueur) à l'IA-DASEN, sous couvert de leur inspecteur de circonscription qui émettra un avis, à : dpe43@ac-clermont.fr, avec copie au Service Départemental de l'École Inclusive : ce.0431048f@ac-clermont.fr.

Liste des pièces à fournir sous couvert de leur supérieur hiérarchique qui émettra un avis :

- Un courrier de demande de départ en formation précisant la (les) formation(s) choisie(s) ainsi que le(s) berceau(x) correspondant classé(s) par ordre de préférence.
- Un curriculum vitae édité sur IProf, précisant le parcours et les expériences professionnels.
- Une lettre de motivation manuscrite.

Entretien de sélection :

Les enseignants ayant candidaté seront convoqués à un entretien qui se déroulera la semaine du 10 mars 2025, soit après 17h00, soit le mercredi après-midi. Cet entretien devant une commission portera sur :

- La présentation du parcours professionnel ;
- Les connaissances préliminaires sur l'École Inclusive ainsi que sur le berceau de formation ;
- Les missions des enseignants spécialisés ;
- La motivation concernant se projet professionnel ;
- La capacité à se projeter sur une mission de personne ressource.

Validation des candidatures :

La commission émettra un avis sur les candidatures, et la liste des personnels retenus sera arrêtée par l'IA-DASEN.

Pour toute question supplémentaire, merci de contacter le Service Départemental de l'École Inclusive ou votre inspecteur de circonscription.

**SIGNE
Hervé BARILLER**